DOC. 17

Pour Monsieur
MOHAMED BOUZOUBAA
Ministre de la Justice
Place de la Mamounia
10000 RABAT
MAROCCO
fax 00212 (0)37 730772

بسم الله الرحمن الرحيم

Monsieur,

j'ai l'honneur de venir avec la présente solliciter de Vôtre haute bienveillance de bien vouloir m'aider pour résoudre le problème qui a mis mon mari dans des circostances bien graves et que Vous voulez mettre en règle ce malentendu vu le discours du Roi et vôtres declarations sur la transparence e la clarté de la conduite du Royaume du Maroc à propos des droits de l'homme et du citoyen.

Je m'appelle Anna Lucia Pighizzini, musulmane italienne, mariée avec un citoyen marocain, nationalisé italien.

Mon mari, qui s'appelle Abou ElKassim Britel, carte nationale C258779, né à Casablanca le 18.04.1967, a disparu alors que il était en voyage pour revenir chez lui en Italie, le jour 16 mai 2003. Il avait des papiers réguliers: sa carte nationale et le "foglio di via" N° 8/2003 délivré par l'Ambassade d'Italie à Rabat le jour 12.05.2003, valable jusq'au 24.05.03. Le "foglio di via" est valable comme passeport.

Il avait l'intention de passer la frontière a Nador et de poursuivre pour l'Italie. Le jour 19.05.2003 sur le quotidien *"Al-Ahdath al-Magrebia"* dans un article on dit que "à Nador, aux premières heures de l'après-midi de vendredi 16.5, avant les attentats de Casablanca, la police a arrêté Britel Abou ElKassim, qui était en train de lasser le Maroc par la frontière de Bab Melilla pour aller en Italie où il travaille comme salarié". On écrit aussi sa date de naissance et qu'il était recherché par la police comme personne qui pourrait avoir eu des rapports avec Al-Qaeda. Cette dernière information est évidemment une fausse information: mon mari a été laissé le jour 11.02.03 par la D.S.T., après avoir subi une détention arbitraire à Témara très longue (25.05.02-11.02.03), rien contre lui, il n'était pas en état d'accusation, ni avait subi aucun procès!

La D.S.T. n'a pas donné a mon mari ses papiers, quand elle l'a laissé le 11.02.03, pour cela il est allé à l'Ambassade d'Italie à Rabat, pour obtenir un papier qui lui permet de voyager pour retourner en Italie, ce papier est le "foglio di via" N° 8/2003 qu'il avait quand il été arrêté à la frontière. A l'Ambassade mon mari a expliqué son problème pour sensibiliser les autorités sur le fait d'être resté en isolement cellulaire à Témara sans que personne de la famille savait qu'il était là et sans aucune inculpation.

Je suis arrivée de l'Italie au Maroc tout de suite pour l'aider: sa santé physique et mentale était très mauvaise, il était très faible. J'ai fait deux voyages, la première fois de 26.02.03 à 16.03.03, la deuxième fois de 06.04.03 à 04.06.03, en laissant mon travail et prenant des congés pour rester avec mon mari dans la maison de sa famille a Kenitra et pour avoir soin de lui.

Dans ce difficile moment, j'ai vu que la D.S.T. exercait une lourde pression sur lui afin qu'il laisse illegalment le territoire Marocain: mon mari n'a pas voulu le faire, il désirait seulement reprendre sa vie normale en Italie. J'ai rassemblée des informations et je suis desolée de Vous dire

que dans un Pays comme le Maroc il y a encore répression, disparitions, détention arbitraire, torture et la mort de prisonniers et un lieu comme Témara! Je crains pour mon mari.

Le jour 27.05.03 je suis allée chez le Ministère de la Justice, je désirait Vous rencontrer Monsieur Mohamed Bouzoubaâ, pour avoir des nouvelles de mon mari, parce que les mass média n'ont plus donné ses nouvelles. J'avais écoutée Vôtre interview, Monsieur le Ministre, à 2M.tv et je pensais que Vous m'aurez aidée à tirer au claire cette affaire. Le jour 28.05.03 j'ai vu le Chef du Cabinet du Ministre, qui m'a pris un rendez-vous avec le Procureur Général de Casablanca.

Le jour 29.05.2003 j'ai bien expliqué toute l'affaire a Monsieur Bennani, 1^ Représentant du Procureur Général, qui a été chargé par le Procureur Général même de suivre la question, et la première reponse qu'ils m'ont donnée est que mon mari n'est pas un détenu. Alors j'ai insistée sur l'histoire de mon mari, je suis sûre qu'il se trouve chez la D.S.T. et je crains pour sa vie, je sais très bien qu'il n'a plus rien à dire, il a été interrogè plusieurs fois et donc il a supporté de toutes les coleures! Pourquoi le Royaume du Maroc ne le laisse en liberté pour rejoindre l'Italie, après avoir contrôler l'authenticitè des ses papiers et qu'il n'a pas des accusations?

Alors Monsieur Bennani a parlè encore une autre fois avec Monsieur Abdullah Al-Aloui Al-Balghithi Procureur Général de Casablanca, et il m'a demandée d'écrire une plainte concernant ce problème, que j'ai deposée le jour même chez le bureau du Procureur Général avec le numéro d'enregistrement 791/2003. Cette plainte avait le but d'ouvrir une enquête officielle sur la disparition de mon mari, confiée au "Wali" de la Sûreté.

Jusqu'au aujourd'hui j'ai demandée des nouvelles deux fois, par l'intermédiaire de ma belle-soeur, que j'ai autorisée à suivre l'affaire, mais non seulement qu'il n'y a aucune reponse, mais on dit aussi de chercher des autres voies!

Vous comprenez bien mon état! Je ferais tous le nécessaire pour trouver mon mari et la vérité qu'on ne peut pas nier, ni cacher, ni taire. Je suis vraiment inquiete pour la sort de mon mari, je pense qu'il ne peut plus survivre à une deuxième arbitraire détention: il s'agit d'une erreur grave veuillez mettre fin à cette injustice!

J'attends au plus tôt des nouvelle sûres, je sais que Vous avez beaucoup d'obligations, mais la vie d'un homme est plus importante, je Vous demande de penser aussi à sa famille, mère, frères et soeurs qui, comme moi, ne pouvent pas se faire une raison de l'arrêt de Abou ElKassim.

Je Vous remercie. J'espére de revoir à bientôt mon mari et pour Vous, Vôtre famille et pour le Maroc et le Marocains le mieux.

Dans l'attente de Vôtre reponse, veuillez agrèer mes salutations.

Bergamo, 13 juin 2003

Adresse en Italie:

PIGHIZZINI ANNA LUCIA
VIA PALAZZOLO, 23 M
24122 BERGAMO
ITALIE

Adresse au Maroc:

BRITEL KHADIJA
343 HADJMANSOUR
LOT. FOUARAT – SEC. "C"
14000 KENITRA
tel. 068-932669

Mittente PIGHIZZINI A.L.

Destinatario MOHAMED BOUZOUBAA'

Destinazione MAROCCO

Servizi accessori richiesti ☐ Via Aerea ☒ A.R.

Firma _____ Assegno € _____ Tasse € 2.99

Mod. 22 RR - Cod. 3785E

RR 5353 7380 6 IT

DESTINATAIRES COPIE LETTRE AU MINISTRE JUSTICE DU 13.06.03

Pour Monsieur
DRISS JETTOU
Premier Ministre
du Royaume du Maroc
Palais Royal
TOUARGA, RABAT
fax 00212 37 769995
e-mail: courrier@pm.gov.ma

Pour Monsieur
MOHAMED BOUZOUBAA
Ministre de la Justice
Place de la Mamounia
10000 R A B A T
fax 00212 (0)37 730772
secret. fax (0)37 723710

Pour Monsieur
AL MUSTAPHA SAHEL
Ministre de l'Intérieur
Royaume du Maroc
fax 00212 37 762056

Pour Monsieur
MOHAMED AUJJAR
Ministre des Droits de l'Homme
du Royaume du Maroc
fax 00212 37 672018

Pour Monsieur
NABIL BENABDALLAH
Ministre de la Communication
Porte-parole du Governament
du Royaume du Maroc
10, Rue Beni Mellal
10000 R A B A T MAROCCO
fax 00212 (0)37 767712
e-mail: ministre@mincom.gov.ma
www.mincom.gov.ma

Pour Madame
NEZHA CHEKROUNI
Ministre délégue auprès des affai
res étrangères et la Cooperation,
chargée des Marocains Résidant
à l'Etranger
du Royaume du Maroc
fax 00212 37 737618
e-mail: chenouz@iam.net.ma

Pour Monsieur
ABDESSADEK RABIAA
Secrétaire Général du Gouvernament
du Royaume du Maroc
Quartier Administratif
10000 RABAT – CHELLAH
fax 00212 (0)37 767662

Pour Monsieur
MOHAMED BENAISSA
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération
du Royaume du Maroc
Avenue F. Roosevelt
10000 R A B A T
e-mail: Benaissa@maec.gov.ma
www.maec.gov.ma

Pour la Direction
des Affaires Européennes
Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération
du Royaume du Maroc
Avenue F. Roosevelt
10000 R A B A T
fax 00212 37 765508
e-mail: europe@maec.gov.ma

Pour Monsieur
NAJJB ZEROUALI
Ministre chargé de la modernisation des
secteurs publics
du Royaume du Maroc
fax 00212 (0)37 778438
www.mfpra.gov.ma

Pour Monsieur
MOHAMED ACHAARI
Ministre de la Culture
du Royaume du Maroc
Rue Ghandhi
10000 R A B A T
fax 00212 37 708814

****

Pour Monsieur
ABDULLAH AL-ALOUI AL-BALGHITI
Procureur Général du Roi
Avenue des F.A.R.
20250 C A S A B L A N C A

بسم الله الرحمن الرحيم

Monsieur,

veuillez avoir la gentilesse de trouver ci-joint la lettre que j'ai envoyée au Ministre de la Justice pour un problème très grave.

Vu la gravitè et l'urgence de cette situation qu'on ne peut sous-estimer, j'espére que Vous aussi veuillez mettre tout en oeuvre pour sa rapide solution et que justice soit fat au plutôt possible.

Je Vous remercie d'avance du temps et de l'intérêt que Vous donnez à ce problème et de ce que Vous allez à faire.

Dans l'attente de Vôtre reponse, veuillez agrèer mes salutation.

Bergamo, 16 juin 2003

ANNA LUCIA PIGHIZZINI
VIA PALAZZOLO 23 M
24122 BERGAMO
ITALIE
e-mail: elkassim@libero.it

Pour Monsieur
MOHAMED BOUZOUBAA
Ministre de la Justice
Place de la Mamounia
10000 RABAT
MAROCCO
fax 00212 (0)37 730772

Fax et lettre recomandée avec accusé de réception

بسم الله الرحمن الرحيم

Monsieur le Ministre,

je Vous écris de l'Italie. Je suis ANNA LUCIA PIGHIZZINI et je m'adresse encore une fois à Vous pour une réponse à ma lettre de 16.06.03, concernant le sort de mon mari ABOU ELKASSIM BRITEL.

Je ne comprends pas les motifs de la conduite de Royaume du Maroc: mon mari n'avait pas des accusations! Il était en voyage légalement pour retourner en Italie à notre maison. La police a arrêté mon mari à la frontière de Bab Melilla ou Benin'sarr, et ensuite? Qu'est-ce qui il arrive?

Monsieur le Ministre, je me suis adressèe, en premier lieu à Vous, j'avais cru à les bonnes declarations du Roi et des Ministres: où sont clarté, transparence, information véridique, droits de l'homme, ...? Aucune réponse!

La plainte que j'avait déposée (n.791/2003) chez le Procureur Général de Casablanca le 29.5, qui avait le but d'ouvrir une enquête officielle sur la disparition de mon mari, confiée au "Wali" de la Sûreté, est jusqu'ici sans aucune réponse!

Avec l'assurance que l'enquête aurait tiré cette affaire grave au clair, le 04.06.03 je suis rentrée en l'Italie, moi j'ai des devoirs aussi ici, j'ai une famille et un travail! Depuis lors j'ai envoiée plusieurs lettres à Vous et aux autres Ministres, un'autre plainte à le Procureur de Nador: aucune réponse! Aussi mon avocat a écrit. Rien!!!!

Monsieur le Ministre, cette conduite n'est pas digne d'un Pays comme le Maroc, qui réclame ses valeurs de liberté et aussi n'est pas digne de la tolerance et du just milieu de l'Islàm. Je voudrais Vous rappeller que mon mari, comme beaucoup de jeunes Marocains, a laissè sa famille, son pays, ses études pour travailler à l'étranger, il font presque quinze année et dans tout ce temps il a pourvu, avec ses frères, aux besoins de sa famille. Tout l'argent que les Marocains à l'étranger envoient au Maroc est indispensable pour le développement du Pays!

Après presque trois mois le silence sur le sort de mon mari est scandaleux, j'ai des bonnes raisons de craindre pour la vie de Abou Elkassim. Qu'est-ce qui empêche le Royaume du Maroc de faire un acte de courage et de justice pour mettre fin à cette situation injuste et injustifiée: un acte qui peut corriger avec honneur un'erreure incompréhensible?

Monsieur le Ministre, j'estime le Royaume du Maroc pénalement responsable de la mort de mon mari, je ferais tout le nécessaire pour obtenir justice! Je ne vois d'autre solution, car j'ai le droit à la vérité sur son sort, je veux savoir, pour lui, pour moi e pour sa famille... un homme ne peut pas disparaître comme ça!

Veuillez agréer mes salutations.

Bergamo, 8 août 2003

RR143089586IT

Mittente PIGHIZZINI L.

Destinatario MOHAMED BOUZOUDAA

Destinazione MAROCCO

Servizi accessori richiesti ☐ Espresso ☐ Via Aerea ☒ A.R.

Firma

Assegno L. ..... Tasse L. 3,35

Mod. 22 RR

24121 BERGAMO POSTE 8-8-03 ITALIANE

RR 1430 8958 6 IT